

# FAQ

Foire aux questions

pour se former aux métiers d'architecte

## Où est située l'ENSA-Marseille?

L'ENSA-M est située sur le campus universitaire de Marseille-Luminy, à l'entrée des calanques. Elle est la seule école d'architecture sur l'ensemble des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

## Est-ce une école importante par ses effectifs ?

L'ENSA-M compte près de 1200 étudiants toutes formations confondues.

## Qui organise les études d'architecture en France ?

Les études d'architecture sont organisées dans les 20 écoles nationales supérieures d'architecture (6 en Ile-de-France, 14 en régions). Ces écoles sont publiques et placées sous la tutelle du Ministère de la culture. Il existe également une école privée l'Ecole spéciale d'architecture (l'ESA).

## LES METIERS DE L'ARCHITECTURE

L'ENSA-M forme à tous les métiers de l'architecture.

Le Diplôme d'Etat d'architecte permet de travailler dans de nombreuses activités liées à l'architecture et à la ville : au sein d'agences de maîtrise d'œuvre, dans des collectivités locales, des entreprises, des industriels... La HMNOP permet de s'établir en indépendant et de conduire des projets sous sa propre responsabilité. Le Doctorat en architecture conduit aux métiers de la recherche et de l'enseignement.

## Quels sont les autres types de mission des architectes ?

Aujourd'hui, les architectes diversifient leurs activités : paysagisme, urbanisme, design, enseignement, conservation des monuments historiques, expertise auprès des tribunaux, conseil...

L'ENSA-M forme donc les architectes qui ont vocation à intervenir sur les territoires aux activités économiques, aux espaces et aux paysages très diversifiés et où la forte activité touristique renforce encore la demande de constructions et de projets d'aménagements. Les terrains d'études et de projets offerts aux étudiants sont très variés, site d'Euroméditerranée à Marseille, territoires méditerranéens et alpins...

## LES ETUDES

### Quelles sont les formations proposées au sein de l'ENSA-Marseille?

L'ENSA-M propose un ensemble complet de formations répondant aux missions des écoles d'architecture :

- Formation initiale :
  - Bac + 3 La formation conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de **Licence**, d'une durée de trois ans (DEEA) ;
  - Bac +5 La formation conduisant au Diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de **Master**, d'une durée de deux ans (DEA) qui permet d'exercer comme architecte salarié;
  - Le double-cursus architecte - ingénieur /ingénieur- architecte en partenariat avec Polytech « Marseille », conduisant en sept ans à un diplôme d'architecte et un diplôme d'ingénieur
  - Bac+ 8 Le **doctorat** en architecture au sein de l'école doctorale ED355 « Espace Culture et société » en partenariat avec l'université de Provence, d'une durée de trois ans.

Les études d'architecture s'inscrivent dans le schéma européen des cursus d'enseignement supérieur, structurés en 3 cycles sur la base du LMD (Licence, Master, Doctorat).

Les enseignements sont structurés en semestres et en unités d'enseignements permettant la validation d'un certain nombre de crédits européens ECTS

- Formations post-diplôme ou spécialisées:
  - L'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), d'une durée de 1 an dont six mois de mise en situation professionnelle.
- La formation continue et professionnelle

Le diplôme d'Etat d'architecte est également accessible en formation professionnelle continue pour les collaborateurs d'architectes. Ils intègrent directement la deuxième année du premier cycle.

### Les diplômes d'études en architecture conférant le grade de Licence et d'Etat d'architecte sont-ils reconnus par l'Etat ?

Oui, ce sont des diplômes nationaux généralistes, identiques pour toutes les écoles nationales supérieures d'architecture.

## LA SCOLARITE

### Qui peut demander une inscription en première année de premier cycle ?

Les candidats titulaires d'un baccalauréat ou les candidats justifiant d'un titre français ou étranger admis en équivalence du baccalauréat.

Les étudiants en Bac+1/+2 en lien avec l'architecture ou ceux qui souhaitent se réorienter.

La capacité d'accueil de l'école a été fixée à 200 étudiants pour la 1ère année.

A titre indicatif, 175 candidats ont été retenus pour l'année universitaire 2019-2020 sur près de 2000 candidatures.

### Comment dépose-t-on un dossier de demande d'inscription pour la 1ère année à l'ENSA de Marseille ?

Tout candidat doit saisir un vœu de pré-inscription, sur le site de **Parcoursup** [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

du 22 janvier au 12 mars 2020.

Les candidats ayant satisfait aux prérequis sont convoqués à un entretien.

Les **épreuves orales** auront lieu les samedis 25 avril ou 09 mai 2020 (vous pourrez choisir la date et l'horaire proposés, dans la limite des places disponibles).

Les droits de préinscription s'élèvent à 37 euros pour les candidats non boursiers. Ils ne sont pas récupérables quelle que soit la décision.

### A quel niveau d'études peut-on intégrer avec un BTS «Design d'espace» ou « Bâtiments » ?

A l'ENSA-Marseille, ces candidats intègrent la 1ère année de Licence avec une dispense partielle d'études possible octroyée par une commission ad hoc.

### Peut-on valider des études ou des expériences professionnelles antérieures ?

Oui les candidats ayant au minimum un diplôme Bac+3 en lien avec l'architecture peuvent candidater par une admission en cours de cursus.

Une commission de validation des équivalences décide de l'année d'intégration, du positionnement dans le cursus avec éventuellement une dispense partielle d'unités d'enseignements suivant le parcours personnel de chaque étudiant.

<http://www.marseille.archi.fr/ecole/entrer-a-l-ensa-m-admissions/>

### Coût des études, montant des frais annuels de scolarité ?

A titre indicatif, les droits d'inscription fixés chaque année par arrêté ministériel, s'élèvent pour l'année 2019-2020, à 373 euros pour le premier cycle Licence et 512 euros pour le second cycle Master. Les montants de ces droits pour les étudiants étrangers pour l'année 2020-2021 ne sont pour l'instant pas connus. Les boursiers sont exonérés.

Il faut rajouter environ 800 à 1000 euros de frais divers (fournitures, livre, voyage d'étude, reprographie).

## LA RECHERCHE

### Existe-t-il des laboratoires de recherche dans l'école ?

Oui. L'école abrite 3 laboratoires, qui accueillent une dizaine de doctorants.

## LA VIE ETUDIANTE

### A-t-on la possibilité de suivre une partie du cursus à l'étranger ?

L'ENSA-Marseille offre à une cinquantaine d'étudiant(e)s la possibilité d'un séjour long à l'étranger soit dans le cadre du programme Erasmus, soit dans le cadre d'une convention bilatérale passée entre l'école et d'autres écoles ou universités étrangères.

### L'ENSA-Marseille organise-t-elle des voyages d'études ?

L'école organise des voyages et des workshops à l'étranger pendant le cursus.

### La formation initiale comporte-t-elle des stages obligatoires ?

En premier cycle Licence, il y a deux stages obligatoires d'une durée d'un mois et demi au total, puis en second cycle Master un stage obligatoire de deux mois.

### Peut-on obtenir une bourse d'études ?

Oui, vous devez faire la demande sur le site du **CROUS** de votre académie d'origine, en constituant un DSE (dossier social étudiant) à partir du 15 janvier, même procédure pour une demande de logement. Le statut d'étudiant boursier vous exonère des droits d'inscription.

<http://www.crous-aix-marseille.fr/>

### Le logement ?

L'ENSA n'offre pas d'internat. Possibilité de se loger sur le site de Luminy, en résidence universitaire (CROUS) ou résidences étudiantes (Les Estudines).

<http://etudiant.marseille.fr/se-loger>

### La restauration ?

Au sein de l'ENSA-Marseille, une cafétéria est installée et propose des plats chauds et froids pour un prix raisonnable. A proximité, restaurant universitaire dans l'enceinte de l'université des Sciences.

### Activités culturelles et sportives ?

Plusieurs associations d'étudiants de l'ENSA proposent diverses activités : danse, théâtre, musique, photo, informatique, sport, etc ...

L'ENSA bénéficie également d'un partenariat avec le SUAPS d'Aix-Marseille permettant aux étudiants l'accès à deux activités sportives parmi toute l'offre d'Aix-Marseille université.

### Contact :

Bureau des admissions

[admissions@marseille.archi.fr](mailto:admissions@marseille.archi.fr)

[www.marseille.archi.fr](http://www.marseille.archi.fr)

<http://www.crous-aix-marseille.fr/>

<http://etudiant.marseille.fr/se-loger>